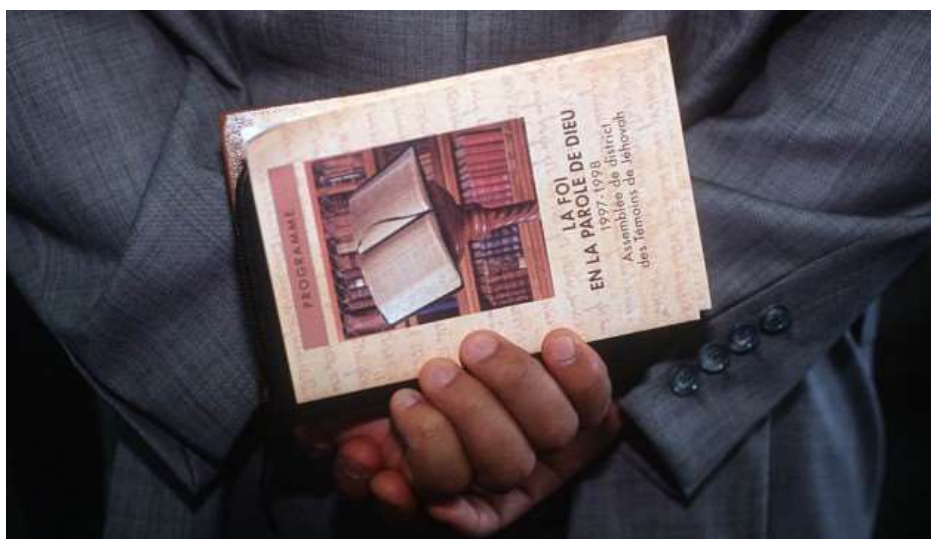


Ma fille a rejoint les Témoins de Jéhovah : elle ne me parle plus, ils l'ont endoctrinée

Paru dans l'OBS. Publié le 10-02-2016 Propos recueillis par Audrey Kucinskas

Cela fait des années que Fatiha Wycisk dénonce les méthodes utilisées par les Témoins de Jéhovah, dont elle a été membre durant 10 ans. En 2010, l'une de ses filles a rejoint le mouvement, et ne lui adresse plus la parole depuis. Cette mère désespérée nous raconte son histoire et son combat.



Les Témoins de Jéhovah, une religion "sous surveillance" (SIPA).

Mon histoire avec les Témoins de Jéhovah est longue et complexe.

Quand j'avais 15 ans, en 1975, j'avais une camarade de classe avec qui je faisais le trajet pour l'école qui me parlait souvent de sa religion. J'habitais alors à Agde, et les autres copains de classe la voyaient comme une extra-terrestre et comme une personne très mystérieuse : elle était Témoin de Jéhovah.

Je voulais construire un monde de paix

Comme tout bon petit "soldat spirituel" de cette organisation, elle faisait énormément de prosélytisme et distribuait, presque à chaque récréation, des petits tracts sur sa religion. Cette copine m'a donné envie de rejoindre le mouvement. Issue d'une famille musulmane et pratiquante, j'avais peur qu'on m'envoie en Algérie pour me marier de force. Le discours des Témoins me plaisait beaucoup : j'avais envie de construire un monde de paix

et de justice. Ma camarade me ramenait souvent des petits livres utopistes, c'était très "bisounours". J'étais très jeune et je voulais que le monde soit beau et gentil, qu'on soit tous "frères". De toute façon, c'était soit les Témoins de Jéhovah, soit la marine, mais dans tous les cas, je voulais partir de chez moi.

Ils avaient tout orchestré

J'ai finalement choisi les Témoins de Jéhovah : j'allais souvent manger chez les parents de ma camarade, et eux-mêmes venaient souvent rendre visite à mes parents. Ils ont tenté de les convaincre que la religion musulmane était "bidon". Mon père, arrivé en France dans les années 60 pour faire de la maçonnerie, a beaucoup discuté avec eux - mes parents étaient, malgré tout, très ouverts - et on les a souvent reçus chez nous. Ma mère nous laissait aller aux réunions parce qu'elle se disait que ça allait nous cadrer.

Mais à 18 ans, je suis partie définitivement avec eux. Ils avaient tout orchestré à l'avance et avaient contacté des Témoins de Jéhovah à Savigny-sur-Orge pour me trouver une famille d'accueil. Une femme seule et divorcée s'est proposée pour m'accueillir.

Quand j'ai annoncé la nouvelle à ma mère, elle m'a frappée avec un balai et a jeté toutes mes affaires par la fenêtre. Nous n'avions pas de téléphone portable à l'époque. Je suis allée à la boulangerie près de chez nous, j'ai appelé les Témoins de Jéhovah et ils sont venus me chercher.

Ils m'ont dit que je ne reverrai plus ma famille.

Ne plus fêter Noël, ne pas boire ou fumer

Il n'est pas si compliqué d'intégrer les Témoins de Jéhovah, pourvu que l'on respecte les principes de la Bible à la lettre. Enfin, de la Bible remaniée par la "Watch Tower" de Brooklyn, qui est d'ailleurs actuellement en plein déclin à cause des nombreux procès pour pédophilie au sein des Témoins de Jéhovah.

J'ai donc arrêté de fumer, je ne regardais pas n'importe quel film, je n'avais pas de rapport sexuel avant le mariage, et je n'allais pas en boîte de nuit. Je ne fêtais pas non plus Noël ou toute fête ayant un lien avec la famille.

À Savigny-sur-Orge, j'ai été accueillie comme une reine. On avait raconté que j'avais quitté ma famille musulmane, et les Témoins de Jéhovah voyaient ça d'un bon oeil. Ils ont voulu m'instrumentaliser et me faire recruter d'autres familles musulmanes. Comme ils avaient peur que je recule, j'étais sans cesse entourée et tous les soirs j'allais dîner dans une famille différente.

J'ai recruté plusieurs familles musulmanes

Chez les Témoins de Jéhovah, on déconseille de s'investir dans un travail quelconque. Il faut faire le minimum possible pour subvenir à ses besoins et se consacrer tout le reste du temps à sa religion. On rejette totalement la société traditionnelle, et on nous explique qu'on va être détruit si on ne suit pas leurs préceptes. Alors je faisais du ménage le matin et l'après-midi du porte-à-porte. On devait tout noter de ces rencontres en porte-à-porte : si on rencontrait une femme avec un bébé, la prochaine fois qu'on la verrait, on lui ramènerait des fascicules sur la famille et la maternité. Si c'était un homme malade, on orienterait nos prospectus pour se focaliser sur la maladie...

J'ai ainsi réussi à recruter plusieurs familles musulmanes et je leur ai appris le français pour qu'elles puissent lire la "Bible".

Je devais fonder une famille

Évidemment, on n'a pas le droit d'épouser quelqu'un qui n'est pas Témoin de Jéhovah. Alors, à 20 ans, j'ai épousé un "frère" (c'est le nom qu'on donne aux autres membres). Il était allemand et ne parlait pas beaucoup le français. Je ne parlais pas beaucoup l'allemand non plus. Je n'étais pas amoureuse de lui, disons que je l'aimais de façon fraternelle. On m'avait surtout dit que je devais fonder une famille et qu'il n'était pas très bien vu que je reste seule. Nous sommes partis vivre en Allemagne, à Cologne, où j'ai fait là aussi du porte-à-porte. Au bout d'un an là-bas, la France me manquait. Mon mari a quitté sa place au musée romain de Cologne par amour, et il a travaillé dans une société de commerce import-export à Savigny.

Amputée sans ma famille

À 24 ans, j'ai eu ma première fille, et j'ai souhaité divorcer à 26 ans. Je n'allais pas bien, sans ma famille, je me sentais amputée. J'étais aussi devenue boulimique. Mais le divorce n'est pas accepté chez Jéhovah. Il faut soit que votre conjoint soit mort, soit qu'il vous ait trompée. Ce qui n'était pas le cas. La présence de l'une de mes soeurs à Savigny-sur-Orge (elle avait été mariée de force en Algérie, puis était venue me rejoindre sans faire partie des Témoins de Jéhovah) m'a donné du courage de quitter cette organisation avec ma fille. J'avais compris qu'ils n'étaient pas aussi bons que ce qu'ils voulaient me faire croire, qu'il y avait là-bas aussi des clans : les Témoins de Jéhovah les plus aisés ne m'avaient jamais vraiment intégrée. Au final, il y a autant de médisances à l'intérieur du mouvement qu'à l'extérieur. Ils n'ont pas tardé à m'excommunier.

8 jours pour me rétracter

Des anciens sont venus me voir chez moi, et ils m'ont donné huit jours pour me rétracter. Comme je ne me suis pas rétractée, les autres membres de Jéhovah avaient pour interdiction de me parler dans la rue s'ils me croisaient. J'avais plus de 500 connaissances avec qui je ne pouvais plus être en contact. Ça a été la descente aux enfers. La présence unique de ma soeur n'a pas suffi à me consoler. Je n'avais plus de repères, j'avais quitté toute ma famille, donc je n'avais plus de liens avec ma mère, mon père, ou mon frère et mes autres soeurs. Je me suis retrouvée seule avec une enfant de deux ans.

Alcool, cigarettes, boîtes de nuit : une frénésie

J'ai commencé à sortir en boîte de nuit, à boire de l'alcool, fumer beaucoup lors de mes sorties. J'ai rattrapé tout ce que je n'avais pas pu faire que ce soit chez mes parents ou chez les Témoins de Jéhovah, où tout est diabolisé, même la musique. C'était une sorte de frénésie. J'ai tout fait pour être acceptée par la société plus traditionnelle, par les amis de ma soeur. Tout sauf la drogue. Ça a duré deux ans.

Une deuxième fille après trois fausses couches

Et puis je me suis ressaisie : j'ai lu de nombreux livres de psychologie pour me déculpabiliser et comprendre que Dieu m'aimait encore, quoi que les Témoins de Jéhovah aient pu me dire.

J'ai compris que Dieu pouvait écouter mes prières, je me suis réconciliée avec moi-même et avec Jésus. C'est à ce moment que j'ai épousé mon deuxième mari, un Polonais, athée, qui

était plus jeune que moi. J'avais 28 ans et lui 21, et on était amoureux fous. J'ai vraiment aimé mon mari, cette fois. J'ai eu une autre fille après trois fausses couches. On a déménagé dans le Sud de la France, à Sète, pour que je puisse revoir ma famille. Ma mère s'est réconciliée avec moi, et m'a même invitée avec mon deuxième mari en Algérie, où nous avons été reçus comme des rois.

Entre temps, les Témoins de Jéhovah avaient tenté de me récupérer, et de me réintégrer, sous plusieurs conditions : je devais revenir et pendant un an, personne ne pouvait m'adresser la parole et je ne devais manquer aucune réunion. J'ai dit non, je trouvais le concept injuste

Une épicerie dans le Morbihan

Malheureusement, mon second mariage n'a pas tenu le coup : mon époux était trop immature. Je suis allée me "ressourcer" dans le Morbihan, où je ne connaissais personne, avec mes deux filles. Là-bas, j'ai repris des forces et j'ai monté une petite épicerie à mon compte en 1994. J'ai vécu seule avec mes filles dans la campagne bretonne. Ce n'était pas toujours facile, parce qu'on était isolées de tout. On en a d'ailleurs beaucoup souffert. L'hiver je ne travaillais pas, et nos déplacements étaient compliqués car on n'avait pas de voiture. On faisait beaucoup de stop. Les dettes se sont accumulées.

Les Témoins de Jéhovah n'avaient pas changé

Les Témoins de Jéhovah m'ont invitée au "mémorial", une réunion qui a lieu au moment de Pâques, où ils convient tout le monde, même les membres déchus. C'était à Vannes. Nous y sommes allées en stop. Ils nous ont fait asseoir au fond parce que j'avais été exclue, et personne ne m'a adressé la parole. J'ai pu constater qu'ils n'avaient pas changé. Ça m'a énormément déçue.

La maladie m'a affaiblie

Quand nous avons déménagé à Nantes, où j'ai ouvert un cabinet de voyance (on m'a toujours dit que j'avais un don) et ma plus grande fille est allée vivre avec son père, qui avait repris contact avec elle. Elle voulait rattraper le temps perdu. Je suis restée avec ma deuxième fille, avec qui je m'entendais très bien. Nous étions clairement fusionnelles. Mais je suis tombée malade. Je souffrais de sinusites infectieuses qui me clouaient au lit. Je devais prendre jusqu'à huit médicaments par jour.

J'ai accepté qu'elle prenne des cours de catéchisme avec eux

Un jour, les Témoins de Jéhovah sont revenus frapper à notre porte. C'est ça qui est incroyable avec eux : vous n'avez pas besoin d'aller vers eux, ils viennent à vous. Et pour peu que vous soyez dans une période difficile, ils en profitent. Moi, je me trouvais dans une grande précarité, et je ne pouvais pas m'occuper au mieux de ma fille à cause de ma maladie. Alors, quand ma fille m'a dit qu'elle aimerait connaître mieux Jésus, j'ai accepté qu'elle prenne des cours de catéchisme avec les Témoins de Jéhovah, mais chez nous pour que je garde le contrôle. On était, à l'époque, toujours très complices.

Ma fille n'a plus voulu fêter Noël

Mais au bout de deux ans d'études de la Bible avec les Témoins de Jéhovah, ma fille n'a plus voulu fêter Noël. L'année précédente avait pourtant été magique, puisque nous avions passé les fêtes avec mon deuxième ex-mari, ma grande fille et la plus petite, comme une famille. Entre sa crise d'adolescence et les Témoins de Jéhovah, cela a été compliqué à gérer. On a commencé à entrer en conflit parce que je ne voulais plus qu'elle s'investisse autant. Elle a voulu commencer à faire du porte-à-porte et notre relation s'est envenimée. Elle me disait que mon travail de voyance était démoniaque, elle qui adorait tirer les cartes quand elle était plus jeune. Entre ses réunions deux fois par semaines, le lycée, l'étude de la Bible, ma fille était épuisée.

Et les Témoins de Jéhovah en ont profité pour lui monter la tête contre moi.

Un mot sous mon bol de café

À 18 ans, elle a donc décidé de partir pour les suivre. J'ai trouvé un mot sous mon bol de café un matin :

“Merci pour tout ce que tu as fait pour moi, je te souhaite d'être heureuse, j'ai besoin de vivre ma vie et ma religion. Tu es invitée à rejoindre le peuple de Jéhovah, plein d'amour et de compassion.

M.”

Dans la chambre, ma fille pleurait. Elle m'a sauté au cou et m'a dit qu'elle était désolée, mais qu'elle s'était engagée. Mon ex-mari, son père, est venu tout de suite, et nous avons décidé qu'elle le suivrait à Agen pendant les vacances d'été. Mais là-bas, elle a continué à assister à des réunions de Jéhovah, tout en communiquant avec moi par SMS, l'air de rien.

Ce n'est qu'à son retour au mois d'août qu'elle m'a appelée pour me dire qu'elle ne reviendrait pas.

"L'été meurtrier"

C'était en 2010 et pour moi, c'est ce que j'appelle “l'été meurtrier”.

Comme je suis excommuniée, ma fille n'a donc pas le droit de me parler ni de me contacter. Elle peut cependant voir son père, et passer des vacances avec lui, car lui n'a pas été répudié par les Témoins de Jéhovah. Un jour, nous nous sommes croisées dans un bus de Nantes. Elle s'est mise à pleurer, moi aussi. Mais elle m'a simplement dit qu'elle était majeure et qu'elle pouvait faire ce que bon lui semblait. La première année de son départ, j'étais perdue, choquée. J'ai pleuré tout ce que j'ai pu.

J'essaie de communiquer avec elle comme avant

Au bout d'un moment, j'ai décidé de médiatiser mon histoire. J'ai fait venir France 3, la presse locale, j'ai porté plainte pour abus de faiblesse... Mais ma plainte a été classée sans suite parce qu'il n'y a pas eu de trace de violence. Sur le plateau d'une émission télévisée, j'ai rencontré Dounia Bouzar, spécialiste de l'endoctrinement. Elle m'a conseillé de continuer à communiquer avec ma fille comme avant, de lui envoyer des images d'elle petite... C'est ce que je fais, mais elle ne me répond jamais.

Je lui envoie aussi de nombreux articles sur les Témoins de Jéhovah, sur, par exemple, le procès qui a lieu en ce moment pour pédophilie. À chaque fois, elle considère seulement qu'il

s'agit d'une propagande anti-Témoins de Jéhovah. En tout, je n'ai eu que quelques contacts très brefs avec elle. Et depuis un an, je n'ai plus aucune nouvelle. À chaque article qui paraît sur mon histoire, je reçois beaucoup d'insultes des Témoins de Jéhovah, qui me disent que ma fille a bien fait de me quitter.

Cela peut toucher toutes les classes sociales

Aujourd'hui, en France, ce mouvement est reconnu comme une religion à dérive sectaire. Il est donc sous surveillance de la Milivudes, et certains Témoins de Jéhovah sont sanctionnés quand il y a refus de soins, ou lors de cas de pédophilie, ce qui arrive souvent puisque le porte-à-porte se fait souvent à deux, avec un enfant et un adulte... Je suis soutenue par l'association CAFFES, dont la présidente a recueilli des milliers de plaintes de victimes des Témoins de Jéhovah. À Nantes, j'ai rencontré une autre mère qui a perdu sa fille à cause des Témoins de Jéhovah. Je l'ai orientée vers la police, vers certaines associations. Sa fille de 22 ans était gendarmette et issue d'une famille bourgeoise. Mais elle est quand même partie elle aussi. Il y a 4 mois, elle s'est mariée sans inviter personne de sa famille.

Voilà la preuve que cela touche tout le monde et toutes les classes sociales.

Même si aujourd'hui j'ai trouvé un équilibre, que j'ai fait ma vie après les Témoins de Jéhovah, et que j'ai beaucoup d'activités (peinture, animaux, et lutte contre l'endoctrinement), je souhaite que la loi interdise aux mineurs toute activité en compagnie des Témoins de Jéhovah, sauf en présence d'un parent.

Et qu'il y ait, enfin, un débat politique sur les dérives de ce mouvement.